Radicalisation Awareness Network
RAN

Site web: ec.europa.eu/ran

twitter | facebook | linkedin | youtube

08-09/05/2019

ARTICLE EX-POST

RAN POL – La réinsertion des anciens délinquants terroristes et extrémistes violents et la gestion des risques après leur libération
Marseille, France

Quel est le rôle de la police dans la resocialisation des anciens délinquants terroristes et dans la gestion des risques après leur libération?

Les États membres vont être confrontés à la remise en liberté de détenus condamnés pour extrémisme violent ou même terrorisme. Cette situation pose un défi pour la société, aussi bien en ce qui concerne la gestion des risques que sur le plan de la resocialisation. Partout en Europe, la police doit être consciente de ces enjeux et être prête à jouer un rôle à cet égard. Le présent article définit les rôles et les contributions potentiels de la police avant et après la libération.

Une production du Centre d'excellence du RAN et du groupe de travail RAN POL.
Document rédigé par **Steven Lenos** et **Quinta Smit**,
Centre d'excellence du RAN.

Introduction

Cet article ex-post s'adresse aux praticiens de première ligne au sein de la police et des forces de l'ordre. Il vise deux objectifs: en premier lieu, les sensibiliser au rôle essentiel que joue la police dans le traitement des risques que peuvent poser les anciens délinquants extrémistes violents qui réintègrent la société après leur libération et, en second lieu, encourager les services de police à s'interroger sur leur propre niveau d'engagement et de préparation en ce qui concerne la resocialisation de ces anciens détenus et la gestion des risques qu'ils posent après leur sortie de prison. Il ne s'agit en aucun cas de suggérer que la police est seule à répondre aux menaces potentielles posées par des détenus libérés ayant un profil extrémiste islamiste. Elle ne constitue que l'un des intervenants mobilisés dans le cadre d'une coopération interinstitutionnelle, et le présent article montre que la manière dont la police aborde cette question et collabore avec les autres acteurs concernés varie largement d'un pays à l'autre au sein de l'Union européenne. Grâce à une description détaillée des différentes approches adoptées, cet article vise également à informer les praticiens de la police et à démontrer l'importance d'inclure la police en tant que partenaire clé pour s'atteler au problème.

Cet enjeu revêt un caractère urgent. En Europe, le nombre d'extrémistes islamistes au sein la population carcérale a augmenté depuis 2011, et bon nombre d'entre eux devraient être libérés au cours de ces prochaines années. Rien qu'en France, le nombre de personnes radicalisées se trouvant actuellement en prison ou en probation est estimé à 2 300, dont 500 seraient des délinquants terroristes incarcérés et 1 000 des détenus de droit commun radicalisés pendant leur peine de prison ([1]). La police du Royaume-Uni a également fait part de ses préoccupations ([2]). Cette situation appelle à s'interroger si, une fois libérés, ces détenus (re)formeront des liens avec d'autres groupes islamistes extrémistes en Europe, s'ils se livreront (à nouveau) à des actes de violence et s'ils constitueront une menace pour la société. Ce risque potentiel dépasse les frontières nationales, comme il a été constaté lors de précédents attentats, tels que ceux qui ont eu lieu en France et en Belgique.

Pour y apporter une réponse appropriée, il convient en premier lieu d'éveiller les consciences en ce qui concerne les implications d'une telle menace, les différents acteurs et leurs rôles et responsabilités respectifs, et les lacunes et les obstacles qui existent et sont susceptibles d'entraver l'efficacité des solutions mises en place. La sensibilisation est une étape préalable indispensable à une bonne préparation. Le présent article se conclut par une liste de suggestions visant à accroître le niveau de sensibilisation et de préparation de la police.

Quelles sont les actions à mener?

Les efforts visant à atténuer les futurs risques que peuvent poser un ancien délinquant extrémiste violent après sa libération doivent être engagés pendant la période de détention et porter principalement sur deux domaines, parfois considérés comme distincts, mais en réalité interdépendants: la gestion des risques et la resocialisation.

La gestion des risques

La gestion des risques concerne à la fois la surveillance, l'évaluation des risques et les mesures et les interventions visant à atténuer ces derniers. Le premier niveau, qui est aussi le plus bas, a pour objet la surveillance et la collecte d'informations; il convient de toujours mettre en place une forme de mécanisme de surveillance. L'évaluation des risques est le terme employé pour désigner l'évaluation des personnes au moyen d'un outil, la collecte de renseignements et l'analyse des informations. L'ERG 22+ et la version 2 révisée de l'Évaluation des risques liés à l'extrémisme violent (VERA-2R) ([3]) comptent parmi les outils d'évaluation des risques les plus connus.

La gestion des risques consiste en la surveillance et l'évaluation des risques, suivies par des actions et des interventions destinées à réduire les risques en question. Ce processus devrait être organisé soit au sein de la prison, soit dans le cadre de la structure interinstitutionnelle mise en place au niveau local et intégrant les différentes parties prenantes, y compris la police. La plupart des mesures ciblent directement l'individu et ceux qui interagissent avec lui. La réussite de la réinsertion et de la resocialisation peut contribuer à réduire les risques et à améliorer les chances d'assurer efficacement la surveillance d'un individu et la collecte d'information à son égard. La gestion des risques englobe l'ensemble des mesures positives et incitatives de resocialisation, ainsi que des mesures davantage axées sur la sécurité.

([1]) Présentation de François Toutain.
([2]) Grierson, J., et Barr, C., Police facing surge in extremists released from jail, analysis finds. The Guardian, 3 juin 2018.
([3]) Cornwall, S., et Molenkamp, M., Élaboration, mise en œuvre et utilisation de l'évaluation des risques pour les délinquants extrémistes et terroristes violents, article ex-post. Bruxelles, Belgique: Réseau de sensibilisation à la radicalisation, 2018.

La resocialisation

La préparation des détenus en vue de leur resocialisation commence en prison (programmes de désengagement) et incombe à la direction des établissements pénitentiaires. Après la libération, la poursuite des programmes de sortie ou de désengagement peut constituer une condition probatoire. Pour favoriser encore plus la réussite du désengagement, il peut cependant s'avérer utile d'aider l'individu à mener à bien d'autres aspects de sa resocialisation. Il peut s'agir par exemple de décrocher un emploi, de s'inscrire à une formation, de trouver un logement, de s'abonner à une salle de sport ou bien de fréquenter une nouvelle mosquée.

La gestion des risques et la resocialisation ne figurent pas nécessairement parmi les responsabilités essentielles de la police, notamment lorsque l'individu est encore en prison. De fait, le plus souvent, les actions de resocialisation ne relèvent pas de la compétence de la police, même après la libération. Néanmoins, compte tenu de la position particulière qu'elle occupe dans la communauté, la police a indéniablement un rôle à jouer pour contribuer à l'efficacité de la gestion des risques et de la resocialisation. Le tableau ci-dessous présente une liste des différents facteurs qui entrent en jeu avant et après qu'un individu soit libéré de prison. La police peut s'en servir comme liste de contrôle pour obtenir une vue d'ensemble des activités auxquelles elle prend déjà part, et comme liste de rappel des autres domaines dans lesquels la participation des agents de police, ou tout au moins leur sensibilisation, pourrait avoir un effet bénéfique. La section suivante examinera de manière plus approfondie ce qui fait de la police un acteur pertinent dans le contexte d'une coopération interinstitutionnelle, et les fonctions qu'elle pourrait remplir dans ce cadre.

Tableau 1: liste de contrôle à l'usage de la police pour prévoir sa participation à des actions pertinentes avant et après la libération

Cochez les actions menées par la police avant la libération	Cochez les actions menées par la police après la libération
Gestion des risques	**Gestion des risques**
[ ] Comment et quand les autorités locales sont-elles informées de la libération?	[ ] Par qui la gestion des risques est-elle organisée, et de quelle manière?
	[ ] Qui transmet les informations sur les mesures de probation aux autorités?
	[ ] L'évaluation des risques effectuée en prison sera-t-elle transmise à la police locale?
	[ ] Quel est le rôle de la police (locale?) dans la gestion des risques?
Évaluation des risques	**Évaluation des risques**
[ ] Qui est chargé de l'évaluation des risques?	[ ] Qui est chargé de l'évaluation des risques?
[ ] Rôle et contribution de la police?	[ ] Rôle et contribution de la police?
[ ] La police fournit-elle des éléments pour évaluer les risques?	[ ] La police locale fournit-elle des éléments pour évaluer les risques?
[ ] L'évaluation des risques effectuée en prison sera-t-elle transmise à la police?	[ ] Coopération entre la police, les services de probation et les autorités locales?
Sortie: déradicalisation/désengagement	**Sortie: déradicalisation/désengagement**
[ ] Qui s'en chargera?	[ ] Qui s'en chargera?
[ ] Quel est le rôle de la police locale?	[ ] Quel est le rôle de la police locale?
Resocialisation – réinsertion	**Resocialisation – réinsertion**
[ ] Qui contribue à la réussite de la	[ ] Qui contribue à la réussite de la

réinsertion?	réinsertion?
[ ] La police a-t-elle un rôle à jouer?	[ ] La police a-t-elle un rôle à jouer?
[ ] Qui est en contact avec la famille de l'individu?	[ ] Qui est en contact avec la famille de l'individu?
	[ ] Qui collabore avec les acteurs sociaux (école, communauté, etc.)?
Préparation de la police	**Organisation de la police**
[ ] Comment les agents de police sont-ils préparés, informés et formés?	[ ] Comment les agents de police sont-ils informés et formés?

Approche interinstitutionnelle: quel peut être le rôle de la police?

La police occupe une position particulière dans la société en raison du rapport de proximité qu'elle entretient avec la communauté locale et des responsabilités qui lui incombent pour créer un environnement sûr et sécurisé. En ce sens, la police peut susciter la confiance du public ou exercer une certaine influence sur celle-ci. En outre, puisqu'elle est chargée de maintenir un environnement sûr et sécurisé au quotidien, elle bénéficie de liens privilégiés avec les autres principaux acteurs locaux dans le domaine de la sûreté et de la sécurité. En résumé, la police dispose d'informations précieuses sur des éléments sous-jacents susceptibles d'avoir une incidence sur la situation courante, elle bénéficie d'un bon réseau de relations et elle est en mesure d'engager le dialogue et de coopérer à tous les niveaux de la communauté. Ces facteurs contribuent à placer la police dans une position de force pour jouer un rôle de poids dans la gestion des risques et la resocialisation des anciens délinquants extrémistes violents à leur libération de prison.

RÔLES ET CONTRIBUTIONS POSSIBLES

Avant la libération

Avant la libération de l'individu en question, il convient de mener un certain nombre d'actions importantes visant à faciliter la période de transition qui suivra sa sortie de prison. Celles-ci concernent notamment les trois domaines suivants: l'évaluation des risques et la resocialisation, la prise de contact avec la famille de l'individu et la mise en place d'un groupe de travail interinstitutionnel pour la période suivant la libération.

Évaluation des risques et resocialisation: L'évaluation des risques et la resocialisation relèvent de la compétence des services pénitentiaires, tandis que la déradicalisation ou les programmes de sortie peuvent être encadrés par des ONG ou d'autres organisations de la société civile qui mènent des actions au sein des centres de détention. Dans la plupart des cas, la police n'intervient pas à ce stade. L'exception semble être Aarhus, au Danemark, où il n'est pas rare qu'un membre de la police locale rende visite à l'individu durant sa détention. Cela permet à la police de commencer à tisser des liens de confiance à un stade très précoce, liens qui pourront être consolidés après la libération. En outre, grâce à ce système, la police dispose d'une quantité considérable d'informations concernant l'individu; en vertu du code 115 en vigueur au Danemark, certaines de ces informations peuvent être communiquées aux travailleurs sociaux susceptibles d'être en contact avec l'individu après sa libération. Cela peut faciliter encore davantage le processus de resocialisation. L'intervention de la police de proximité à ce stade précoce présente le double avantage de renforcer la confiance que le délinquant accorde aux services de police et de prévenir les récidives ([4]). De plus, une telle proximité avec l'individu place la police dans une position idéale pour obtenir des informations qu'elle pourra exploiter par la suite dans le cadre de son évaluation des risques.

([4]) Molenkamp, M., et Wouterse, L., Triple P: Coordination and collaboration between police, prison and probation services in dealing with violent extremist and terrorist offenders (Triple P: coordination et collaboration entre la police, les services pénitentiaires et services de probation pour s'occuper des délinquants extrémistes violents et terroristes) , article ex-post. Prague, Tchéquie: Réseau de sensibilisation à la radicalisation, 2018.

L'exemple de la France

Évaluation des risques: La France a mis en place des quartiers d'évaluation de la radicalisation au sein desquels les détenus suivent un programme de 15 semaines visant à évaluer leur degré de radicalisation, ainsi que le niveau de risque qu'ils représentent. Ces évaluations sont menées conjointement par l'administration pénitentiaire et les services de probation, et aucun détenu ne doit être transféré ou libéré sans avoir suivi ce programme. Les résultats peuvent être transmis aux services de renseignement locaux. L'évaluation contribue également à déterminer la manière d'accompagner un individu au cours de sa peine de prison en vue de le préparer à la resocialisation.

Resocialisation: Après l'évaluation des risques, des spécialistes de la probation viennent travailler avec ces détenus dans le but de déconstruire leur idéologie et de favoriser leur resocialisation. L'administration pénitentiaire coopère également avec des professeurs universitaires en théologie, qui peuvent aider à formuler des contre-discours ou des récits alternatifs. Pendant la période de probation, les services compétents peuvent aussi recourir à des programmes qui accompagnent les détenus dans leur resocialisation, comme le projet

Prise de contact avec la famille de l'individu et la communauté locale: La police locale collabore parfois étroitement avec la famille de l'individu tout au long de sa détention: c'est notamment le cas à Aarhus, au Danemark, et à Munich, en Allemagne. Dans ces deux villes, la police s'efforce de tisser des liens solides avec la famille du détenu. Dans le cas des combattants terroristes étrangers, le travail de la police commence dès l'instant où un combattant quitte la Syrie. Elle prend contact avec la famille et endosse un rôle de conseiller; elle aide la famille à déterminer comment communiquer avec l'individu concerné si celui-ci tente de la joindre, l'inciter à rester en contact et le convaincre qu'elle dispose d'un abri sûr où il peut venir se réfugier. Si le combattant terroriste étranger est arrêté à son retour, la police maintient une relation avec la famille tout au long de la détention de l'individu. Dans certains cas, il arrive qu'elle vienne lui rendre visite en prison. Cela permet généralement à la police d'être très bien informée dès le départ. L'ouverture d'un dialogue avec la famille permet en outre à la police d'acquérir une vision plus globale de la situation qu'elle doit traiter.

> *«Il est important d'adopter une approche systémique à l'égard de la famille, de considérer les familles dans leur ensemble et de tenir compte de la dynamique entre les membres de la famille. Se concentrer uniquement sur la personne à risque ou l'un des membres de la famille ne suffit souvent pas pour comprendre les influences et les pressions qui existent et qui façonnent son comportement. Le milieu social ou le noyau familial influe également sur les attitudes et le comportement.»* ([5])

Un partenariat étroit avec la famille des délinquants extrémistes constitue également pour la police un moyen de s'investir dans des actions de prévention efficaces. L'élargissement de cette approche à la communauté dans son ensemble, et la formation de liens solides entre la police, d'une part, et la famille et la communauté, d'autre part, sont susceptibles de faciliter les enquêtes (à venir) et de renforcer la résilience de la communauté de façon à prévenir tout réengagement. Suivant cet axe de réflexion, l'une des responsabilités dévolues à la police pourrait être de préparer la communauté à la remise en liberté du détenu en rassurant les institutions et les praticiens devant jouer un rôle dans le processus de resocialisation après le retour de l'individu dans la communauté.

Organisation d'un groupe de travail interinstitutionnel et transmission d'informations: La police pourrait également endosser un rôle plus procédural. Au lieu d'entretenir un rapport direct avec l'individu ou sa famille et de faire partie intégrante du processus de resocialisation, la police peut faciliter les échanges d'informations entre les différents services concernés ou leur servir de point de contact principal. Dans le cas de la Basse-Saxe, en Allemagne, la police intervient dès que la date de remise en liberté est connue. Tous les acteurs concernés se réunissent alors pour échanger des informations et établir un programme de mesures individualisé pour la période suivant la libération du détenu. La police se base ensuite sur les informations échangées lors de ces réunions interinstitutionnelles pour mener une évaluation des risques. Avant la libération,

([5]) Lenos, S., et Haanstra, W., Forces de police, familles et intervenants auprès des familles, article ex-post. Lisbonne, Portugal: Réseau de sensibilisation à la radicalisation, 2018, p. 4.

la police peut également détecter les risques présentés par l'individu au moyen d'un outil de détection qui permet de déterminer si ces risques sont faibles ou élevés.

Il arrive aussi qu'aucun rôle précis ne soit attribué à la police avant la remise en liberté. Toutefois, elle doit au moins être préalablement informée de la date de remise en liberté.

Après la libération

Gestion des cas dans le cadre d'un travail interinstitutionnel: Ce dispositif peut être choisi pour traiter les risques potentiels posés par un ancien délinquant extrémiste violent après sa libération. Il arrive que la police coordonne le travail interinstitutionnel et serve de point de contact principal à toutes les parties prenantes, ou bien que la coopération des différents acteurs soit encadrée par une administration locale et fasse intervenir la police et les autres acteurs en tant que partenaires égaux.

En Belgique et aux Pays-Bas, par exemple, les structures existantes sont adaptées de façon à pouvoir être appliquées au cas des délinquants terroristes libérés de prison, qui constituent une occurrence relativement récente. Dans le système des «maisons de sécurité» néerlandaises, la direction du travail interinstitutionnel est attribué à un partenaire choisi au cas par cas. Néanmoins, ce rôle est automatiquement attribué à la police lorsqu'un nouveau cas se présente pour lequel aucune évaluation des risques n'a été réalisée. Toutefois, l'organisation de la maison de sécurité peut généralement être adaptée en fonction des particularités du cas en question. À Amsterdam, par exemple, la direction du travail interinstitutionnel est confiée au service qui entretient le meilleur rapport avec la famille. En Belgique comme aux Pays-Bas, la police réaffirme la valeur ajoutée qui résulte de la création d'une relation de confiance entre elle et la famille de l'individu, et elle n'est pas seule à défendre ce point de vue. Il existe différents cas pour lesquels la police continue de miser sur ses liens avec la famille d'un individu, voire parfois avec l'individu lui-même, après sa libération.. C'est cette approche qui caractérise la stratégie adoptée par la police danoise à Aarhus et qui distingue la police munichoise du reste des forces de police bavaroises.

La réussite de la coopération interinstitutionnelle dépend de la volonté des parties prenantes de partager des informations. Les pays ne disposent pas tous d'une base juridique permettant aux différents services de partager des informations, comme c'est le cas du Danemark. En l'absence de cette base juridique, il est d'autant plus important de pouvoir compter sur une relation solide, fondée sur la confiance, pour encourager la coopération et le partage d'informations (éventuellement de manière anonyme).

La police peut jouer un rôle positif en favorisant une bonne coordination entre les différents acteurs. Compte tenu de la position particulière de la police dans la communauté, il est logique qu'elle soit associée au niveau local à la resocialisation des anciens délinquants terroristes libérés de prison.

Évaluation des risques utilisée par les maisons d'information à Aarhus, au Danemark

Dans le cadre des «maisons d'information», la police d'Aarhus conduit un type particulier d'évaluation des risques, baptisée «Signes de sécurité» (*Signs of safety*). Cette approche consiste à tenir compte des atouts au lieu de se concentrer uniquement sur les faiblesses. L'évaluation vise à déterminer comment les compétences et les motivations positives de l'individu peuvent être exploitées dans un contexte plus constructif pour réduire les risques et les préoccupations.

Exemple

Point de départ: *Ayman veut devenir menuisier*

Préoccupations | Atouts | Actions

- Qui fait partie de son réseau?
- Établir une liste des atouts et des préoccupations sur une échelle: cela permet de visualiser les aspects sur lesquels il est possible de travailler dans le but de faire évoluer la situation positivement.
- Utiliser des outils sociopsychologiques (également à la disposition de la police).

Enjeux après la libération: Il arrive que la législation ne permette pas à la police de jouer un rôle après la libération. Dans d'autres cas, elle peut être tenue informée et sa participation peut être maintenue au cours de la période de probation, mais son rôle disparaît dès que la probation prend fin. La période de probation peut néanmoins arriver à son terme sans que l'on soit parvenu à déradicaliser totalement l'individu ou le resocialiser efficacement. Des incertitudes demeurent quant à ce qu'il convient de faire dans cette situation étant donné le nombre de cas relativement limités qui se sont déjà présentés.

Du point de vue de la police et des autres partenaires dans le domaine de la sécurité, tels que les services de renseignement et de lutte contre le terrorisme, la difficulté consiste à trouver un moyen de partager les informations et de coopérer qui exploite au mieux les besoins et les atouts des différents services répressifs.

Vos services de police sont-ils suffisamment préparés?

Au cours de ces prochaines années, de nombreux détenus radicalisés et combattants terroristes étrangers devraient être libérés partout en Europe. Certains auront été déradicalisés et auront suivi (avec succès) un programme de sortie pendant leur détention, alors que d'autres ne seront pas encore complètement désengagés. Il faut également prendre en considération la catégorie des détenus de droit commun qui pourraient s'être radicalisés en prison sans avoir nécessairement attiré l'attention de quiconque. Les estimations communiquées par la France indiquent que le nombre de détenus de droit commun dont la radicalisation est avérée s'élève à environ un millier. Combien sont-ils dans toute l'Europe? Dans quelle mesure ces détenus sont-ils intégrés à une stratégie de gestion des risques et de resocialisation?

La police a tendance à considérer que les détenus libérés qui correspondent à ce profil représentent une menace pour la société. Dès lors qu'il existe un danger potentiel pour la société, on attend de la police qu'elle intervienne et rétablisse un environnement sûr et sécurisé. Dans la perspective de la remise en liberté d'un si grand nombre de détenus, le temps est venu d'évaluer le degré de préparation de la police.

Il convient de mentionner ici que travailler avec des individus radicalisés ou d'anciens délinquants extrémistes violents peut susciter une certaine résistance ou un sentiment d'aversion. En outre, on constate très souvent une connaissance insuffisante du groupe cible, de ce qui a motivé les individus à rejoindre un mouvement extrémiste et des raisons pour lesquelles il est si difficile de les désengager. Il s'agit là d'obstacles qui doivent être surmontés pour qu'une personne ou une organisation puisse jouer un rôle dans la gestion des risques et la resocialisation des anciens délinquants extrémistes violents libérés de prison.

Un certain nombre de mesures peuvent être prises dans le but d'évaluer le degré de préparation actuel de vos forces de police, puis de l'améliorer. Il s'agit des mesures suivantes:

Recommandations clés pour la préparation des forces de police

Éveillez les consciences quant à l'urgence de la situation: Commencez par vous interroger sur le nombre de détenus correspondant à ce profil qui devraient être libérés dans votre pays (et peut-être dans les pays voisins).

Sachez en quoi consistent votre rôle et vos responsabilités en tant que membre de la police: Qu'est-ce qu'ils supposent et en quoi déterminent-ils vos activités professionnelles au quotidien? Répondez à ces questions en considérant différents services de police. Quel service de police est en mesure de répondre le plus efficacement aux enjeux locaux?

Effectuez une simulation pour tester les procédures en place et vérifier si toutes les parties comprennent leurs rôles et responsabilités. Idéalement, une simulation devrait être organisée avec l'ensemble des acteurs qui jouent un rôle dans la resocialisation de l'individu en question et la gestion des risques qu'il présente. Le partage d'informations et la coopération entre les différents services et institutions sont indispensables pour la réussite de la resocialisation. Il convient cependant que les intervenants soient informés du cadre juridique et des codes de conduite qui limitent la capacité des organismes à partager des informations. Une simulation permettra à l'ensemble des différents acteurs de se rendre compte par eux-mêmes de la manière dont ils réagiraient et de recenser les éventuelles lacunes ainsi que les aspects qui peuvent être améliorés.

Organisez une formation sur la prise en charge des personnes radicalisées et des anciens extrémistes: La formation devrait permettre de mieux comprendre le groupe cible et de sensibiliser les participants à leur rôle ainsi qu'à leur attitude vis-à-vis des individus radicalisés. Il est essentiel que chacun ait conscience des préjugés et émotions qui lui sont propres et qui peuvent avoir une incidence sur ses rapports professionnels ou compromettre la qualité de son travail. Par ailleurs, une formation aide également à se représenter une procédure ou un plan d'action et à en déterminer les modalités pratiques. Enfin, elle offre une plateforme permettant de poser des questions et d'obtenir de l'aide, ce qui est crucial pour favoriser l'autonomisation et renforcer les capacités de l'équipe.